



L'ACTUALITÉ

L'ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT : LE MODÈLE DE DEMAIN

Retour sur le congrès de la CAPEB à la Maison de la Mutualité : cap sur la reconnaissance du modèle TPE du bâtiment !

Vendredi 11 avril 2025, tous les représentants des CAPEB départementales et régionales étaient présents à la Maison de la Mutualité pour assister au congrès annuel de la CAPEB. Et une fois encore, la mobilisation a été à la hauteur de l'enjeu : la salle était pleine, réunissant élus syndicaux venus de toute la France, partenaires et invités. À l'exception des membres du Gouvernement qui ont brillé par leur absence. Cette année, les travaux ont mis l'accent sur un sujet fondamental, et pourtant totalement ignoré : la reconnaissance de l'entreprise artisanale du bâtiment comme le modèle de demain. Les entreprises comptant moins de 10 salariés façonnet, jour après jour, les territoires, répondent aux besoins concrets des particuliers, et incarnent une économie de proximité, humaine et durable. Lors de ses précédents congrès, la CAPEB avait déjà engagé une réflexion sur le rôle de ces entreprises dans les grandes transitions de notre temps : transition écologique, adaptation du logement au vieillissement, accessibilité... En 2025, il était temps d'aller plus loin : faire entendre la voix de ces entreprises rendues si peu visibles dans les statistiques, mais bien réelles sur le terrain. Tantôt assimilées aux micro-entreprises, tantôt

noyées dans la masse des PME, les TPE ne sont jamais identifiées comme un modèle à part entière.

97%
DES ENTREPRISES DU
BÂTIMENT SONT DES PETITES
ENTREPRISES ET POURTANT,
ELLES NE SONT PAS
IDENTIFIÉES DANS LES
STATISTIQUES NATIONALES !

Les débats se sont organisés autour de trois questions majeures : Pourquoi le modèle TPE est-il si mal pris en compte dans les nomenclatures économiques ? Comment ces entreprises réussissent-elles, malgré cela, à répondre aux besoins des territoires ? Et surtout, quels leviers activer pour qu'enfin, elles soient reconnues et soutenues à la hauteur de leur



contribution ? Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, a ouvert les échanges en rappelant que, malgré les efforts de ces dernières années, le modèle des TPE reste largement ignoré des politiques publiques. Rien ne nous aide, nous avons le désagréable sentiment de parler sans être écoutés. D'où l'importance de mieux définir et faire connaître ce modèle, pour lui donner toute sa place dans le débat économique.

Un tournant semble amorcé grâce à l'étude récente menée par Nicolas Portier pour l'Institut Terram. Publiée en juillet 2024, cette première analyse sérieuse du modèle TPE apporte des éléments de preuve essentiels : elle montre le poids réel de ces entreprises dans les territoires, notamment en termes d'emploi, mais également leur efficacité, leur agilité.



L'étude a confirmé ce que tous savent sur le terrain : les TPE du bâtiment sont un pilier silencieux de l'économie locale. Et pour que leur voix porte enfin, il faut désormais des données spécifiques, des politiques ciblées, et une vraie reconnaissance institutionnelle.

Ainsi, ce congrès a permis de mettre des mots – et des chiffres – sur une réalité que vivent au quotidien des milliers d'artisans. Il a aussi été l'occasion de rappeler que la CAPEB est plus mobilisée que jamais pour défendre ce modèle unique.

ÉCONOMIE

→ LES ASPIRATIONS DES FRANÇAIS CONFORTENT LE MODÈLE ARTISANAL DU BÂTIMENT

Le congrès de la CAPEB a été l'occasion de prendre un peu de hauteur sur la place du logement dans le quotidien des français. Pour cela, Jérôme Fourquet, Directeur du département Opinion à l'Ifop, est venu partager quelques chiffres révélateurs : les français restent très attachés à leur logement, et surtout à la maison individuelle.



Jérôme Fourquet a rappelé que 88 % des Français souhaitent devenir propriétaires, un chiffre qui traverse les générations. La maison, neuve ou ancienne, avec un jardin, reste un idéal, renforcé depuis le Covid. Ce rêve n'oppose pas la ville à la campagne : il n'y a pas d'exode massif, mais une aspiration à plus d'espace, partout sur le territoire. Un constat qui confirme que la TPE du bâtiment a toute sa place dans ce mouvement, de la rénovation aux aménagements sur mesure. Les attentes évoluent aussi avec les modes de vie : le télétravail, qui reste minoritaire, les familles monoparentales, qui augmentent de manière

notable, ou encore la population qui vieillit fortement transforment les besoins en logement. Ainsi, 90 % des séniors souhaitent vieillir chez eux, ce qui implique des travaux d'aménagement : salle de bains adaptée, motorisation, isolation... Autant de chantiers à taille humaine, taillés pour le savoir-faire des artisans. Autre point saillant mis en évidence par Jérôme Fourquet : la confiance des Français envers les artisans du bâtiment qui est très forte, surtout chez les séniors. Le bouche-à-oreille, la proximité, le sur-mesure sont plébiscités. Ce sont des qualités que seule l'entreprise artisanale peut offrir, loin des « gros faiseurs » qui sont pourtant souvent préférés par les politiques publiques, ce que nous ne pouvons que déplorer. Le Président Jean-Christophe Repon a d'ailleurs souligné combien ce lien de confiance avec les particuliers rend d'autant plus frustrante l'invisibilité des artisans dans les grandes décisions politiques. Alors même que ce sont eux qui rénovent, transforment, adaptent le parc existant, pour le bien-être et le mieux vivre des Français. Enfin, les aspirations à l'indépendance ne concernent pas que le logement : elles touchent aussi le travail. Un million de Français deviennent indépendants chaque année. Le modèle de la



petite entreprise attire. « Nous le voyons aussi avec la génération Z », a rappelé Jean-Christophe Repon : beaucoup veulent « monter leur boîte », être maîtres de leur destin. Et le modèle de la TPE artisanale répond parfaitement à cette attente. En résumé : la maison individuelle, l'autonomie, la confiance dans le local... tout converge vers notre modèle. Il faut maintenant que les politiques en prennent la mesure. Parce que les TPE du bâtiment sont prêtes à contribuer encore bien davantage à la construction, la rénovation et l'aménagement d'un habitat qui ressemble aux Français et répond à leurs aspirations.

ÉCONOMIE

→ DÉFINIR NOTRE MODÈLE EN CHIFFRES RESTE COMPLIQUÉ

Après avoir posé le décor sur l'habitat et les attentes des français, le congrès est entré dans le vif du sujet : comment définir, enfin, le modèle de l'entreprise artisanale du bâtiment ? Un modèle omniprésent dans les territoires, mais encore trop souvent absent des statistiques et des politiques publiques.



Pour éclairer cette question cruciale, plusieurs experts étaient réunis : **Nicolas Portier**, consultant et auteur de l'étude « Très petites entreprises : une force économique pour le développement des territoires » publiée par l'Institut Terram, **Sylvain Moreau**, Directeur des statistiques d'entreprises à l'Insee, **Thomas Allen**, Directeur de l'Observatoire des entreprises à la Banque de France, et pour la CAPEB, **David Morales** et **Christophe Bellanger**, respectivement vice-président en charge des questions économiques et trésorier confédéral. Des entreprises petites... mais cruciales. Nicolas Portier l'a rappelé : les TPE représentent plus de 1,2 million d'entreprises en France, soit 80 % du tissu entrepreneurial, et elles génèrent 20 % des emplois salariés. Dans les zones rurales et les petites villes, leur poids est encore plus fort, parfois jusqu'à 60 % de l'emploi local. Le bâtiment, dans ce paysage, tient une place à part. Les artisans du secteur résistent à la concentration, embauchent localement, forment, rénovent, accompagnent la transition énergétique. Bref, ils tiennent la barre ! Mais la reconnaissance de cette réalité manque cruellement. La première raison de cette aberration est que les outils statistiques ne captent pas leur réalité. L'Insee comme la Banque de France travaillent avec des définitions changeantes, parfois trop larges. Et les données ne permettent pas toujours de suivre la trajectoire réelle de ces petites structures, et encore moins d'anticiper leurs besoins. Comme l'a expliqué Sylvain Moreau, tout dépend de la question qu'on se pose : chiffre d'affaires, emploi, activité ? constat confirmé par Thomas Allen qui a souligné que beaucoup de TPE ne rentrent tout simplement pas dans les radars de la Banque de France dès lors qu'elles n'ont pas d'emprunt ni d'incident bancaire. Par conséquent, les TPE n'existent pas dans les statistiques, et donc encore moins dans les décisions publiques. David Morales a défendu avec fermeté l'idée que les entreprises artisanales du bâtiment forment un modèle à part. Ni micro, ni moyenne,

mais un entre-deux qui n'est pas reconnu. Et surtout, un modèle choisi : « les petites souris ne veulent pas devenir des rats et ne veulent pas être organisées par des chats », a-t-il lancé dans une métaphore qui a marqué la salle. Autrement dit, beaucoup d'artisans veulent rester petits, ce qui ne les empêche pas d'être efficaces, proches de leurs clients, engagés sur le terrain. De son côté, Christophe Bellanger a confirmé cette réalité quotidienne : des obligations identiques à celles des grandes entreprises, qu'il s'agisse de sécurité, de gestion, de ressources humaines, de réglementations, etc. alors que les moyens humains sont très différents. « On est des couteaux suisses » a-t-il dit, soulignant que « malgré cette polyvalence, les artisans croulent sous les normes, ce qui freine leur développement... voire les pousse à renoncer ». Tous les intervenants ont souligné que les TPE ne sont pas toutes les mêmes. Il faut dézoomer au bon niveau, comprendre les réalités locales, distinguer un artisan du bâtiment d'un micro-entrepreneur en profession libérale. Comme l'a dit Nicolas Portier, il faut affiner la « granulométrie », mieux cerner les entreprises dans leur diversité. Sylvain Moreau a reconnu que l'Insee « était assis sur un tas d'or sous-exploité ». Quant à la Banque de France, elle partage certaines de ses données avec des chercheurs, mais manque de moyens pour aller plus loin, selon Thomas Allen, Directeur de l'Observatoire des Entreprises à la Banque de France.

Ainsi, cette table ronde a confirmé l'énorme décalage entre le rôle des TPE artisanales dans l'économie et leur place dans les politiques publiques. On ne peut plus se contenter de chiffres globaux ou de définitions floues. Il faut regarder de près ce que font les petites entreprises, sur le terrain, au plus près des Français. Parce que ce sont elles qui forment l'ossature de nos territoires, ce sont elles qui tiennent bon malgré les tempêtes. Les petites entreprises doivent sortir de l'ombre !

ÉCONOMIE

→ UN MODÈLE RECONNU DANS LES TERRITOIRES ET QUI POURRAIT L'ÊTRE BIEN DAVANTAGE

Au cours d'une seconde table ronde, plusieurs témoins du rôle des entreprises artisanales du bâtiment dans les territoires sont intervenus. Tous ont relevé que ce modèle d'entreprises fonctionne très bien localement et a toute sa place dans les stratégies d'aménagement du territoire.



Arnaud Vial, président du département de l'Aveyron, a rappelé combien ces entreprises sont vitales dans les territoires ruraux : peu délocalisables, elles savent s'ancrer dans la

proximité, évoluer dans la confiance avec les élus et les habitants, et représentent un levier puissant pour une politique d'aménagement à l'échelle nationale.



Guillaume Gontard, sénateur et corapporteur d'un rapport sur la rénovation énergétique, a pour sa part, souligné l'importance de ne pas fragiliser ce tissu de petites entreprises

par des politiques de « stop and go » ou des dispositifs trop complexes. Lui aussi a souligné leur ancrage territorial, leur adaptabilité et la nécessité de leur faire confiance. Le sénateur a considéré que l'établissement même d'un marché public constitue en soi un acte politique car chaque élu local, dans la rédaction de son appel d'offres, peut favoriser ou désavantager les entreprises locales. Il a témoigné également des réticences dont les petites entreprises font preuve lorsqu'il s'agit de se lancer dans une réponse à un appel d'offres, soulignant combien il est nécessaire et utile de les accompagner la première fois pour leur permettre de répondre dans le respect des procédures.

Représentant de la CAPEB dans cette table ronde, **Éric Le Dévéhat**, a confirmé ces réticences et souligné que la complexité, la lourdeur administrative, la justification permanente des compétences exigées des entreprises sont autant



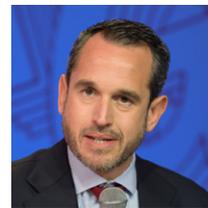
de freins auxquels se heurtent les TPE dans l'accès aux marchés publics. Il a relevé que, pourtant, ces marchés peuvent représenter une part précieuse de leur activité et devenir une variable d'ajustement. La proximité entre décideurs publics et artisans dans les territoires devrait se traduire concrètement dans la passation des marchés.



De son côté, **Laure Vial** a noté que les artisans du bâtiment sont bien souvent éloignés de la commande publique, malgré leur rôle central dans la formation, l'emploi local et la vie des territoires. « Le lien avec les collectivités existe mais il est parfois trop distendu » a-t-elle fait observer avant de rappeler que les entreprises artisanales du bâtiment apportent leurs compétences en matière de logement et d'emplois, offrent la possibilité de bien vivre dans les territoires, suscitent de plus en plus d'envies de reconversion, fidélisent les jeunes, et méritent, à cet égard, toute l'attention des politiques publiques.

Tous les intervenants ont convergé sur un point : les marchés publics, qui représentent des montants considérables, peuvent devenir un véritable outil au service du développement local. Encore faut-il que les élus locaux prennent la mesure de leur rôle stratégique, en favorisant l'allotissement, en valorisant les critères autres que le seul prix, en facilitant l'accès aux plus petites entreprises et en réclamant une juste rémunération et des délais

de paiement respectés. Car une fois encore, l'État a été pointé comme un « mauvais payeur ». Enfin, au-delà de la seule question des marchés, le débat a mis en évidence la nécessité de repenser l'organisation des compétences économiques entre les différents niveaux de collectivités. Plusieurs intervenants ont regretté que les départements n'aient plus la main sur l'accompagnement des entreprises artisanales, pourtant si importantes dans la dynamique locale. Arnaud Vial a constaté que « Les grandes régions ont dans leur viseur des ETI, des grands groupes et ont perdu de vue les entreprises artisanales du bâtiment qui sont sur les territoires et qui les font vivre. Un Président de Département n'a plus la compétence économique et ne peut pas aider les entreprises qui s'installent. On est dans une impasse d'organisation du pays par rapport à son économie et par rapport à sa micro-économie. ».



Pierre Jouvét, député européen, a mis en lumière la difficulté pour les institutions européennes de percevoir la réalité de ces entreprises très locales. Il a plaidé

pour une véritable territorialisation de la commande publique et proposé de réserver une part significative des marchés aux TPE/PME. Il a considéré que le critère du prix seul favorise les grands groupes et la sous-traitance en cascade. Pour rééquilibrer, il a milité pour que la priorité soit donnée aux critères de proximité, sociaux et environnementaux, et pour que l'allotissement soit davantage utilisé, car « Chacun doit avoir la possibilité de gagner les marchés ».

ÉCONOMIE

→ REGARDS CROISÉS : LE POINT DE VUE D'AGNÈS VERDIER-MOLINIÉ

Pour cette succession de trois « Regards croisés », Jean-Christophe Repon a tout d'abord accueilli Agnès Verdier-Molinié, directrice de la fondation IFRAP.



Cette dernière a pointé les limites structurelles des politiques publiques en matière de logement et de rénovation, rappelant que la crise du logement a résulté pour une large part d'une sur-fiscalisation croissante. En dix ans, la taxe foncière a bondi de 30 %, les bases cadastrales ont continué d'augmenter bien au-delà de l'inflation, et la pression fiscale sur les propriétaires et les bailleurs a atteint des sommets inégalés en Europe. Selon elle, cette fiscalité dissuasive, combinée à une prolifération de normes et de dispositifs complexes, a freiné l'investissement, découragé la rénovation et pénalisé l'ensemble de la filière, des ménages aux artisans. Elle a souligné que les aides publiques, mises

en place pour compenser ces effets, telle MaPrimeRénov, ont engendré une lourdeur administrative coûteuse et inefficace, comme l'illustre l'augmentation de l'Anah en un an. À ses yeux, ces « usines à gaz » ont nui à l'efficacité des politiques publiques et asphyxié les petites entreprises. Admettant que les constats sont partagés, le Président de la CAPEB a exprimé sa frustration de voir que les 2,3 milliards d'euros dédiés à la rénovation n'ont profité que marginalement aux artisans du bâtiment, trop nombreux à être exclus du marché par des exigences de certification inadaptées à leur réalité. Il a proposé à nouveau un système de qualification plus simple, fondé sur des contrôles a posteriori plutôt que sur des démarches préalables longues et coûteuses. Il a défendu notamment un RGE sur site, accessible par la validation des acquis ou par un certificat de conformité. Tous deux ont convergé sur un point essentiel : le marché de la rénovation énergétique, financé par l'argent public, devait être davantage ouvert aux TPE. À défaut, il risque de se structurer exclusivement autour des grandes entreprises et de la sous-traitance, marginalisant encore davantage les acteurs de terrain. Et force est de constater que ce mouvement est en marche. Enfin, les débats ont mis en évidence l'importance de redonner un rôle moteur aux élus locaux, afin qu'ils puissent soutenir activement les artisans



de leur territoire à travers une commande publique plus lisible et plus accessible. Cela suppose une simplification des dispositifs, la valorisation de la proximité et la reconnaissance de la compétence artisanale, sans recourir à une inflation de labels ou de procédures.

En conclusion, la Directrice de l'IFRAP s'est interrogée sur le pilotage de la politique : « Plus on veut simplifier plus on complexifie » a-t-elle observé, relevant que beaucoup d'opérateurs ont été mis en place ces dernières années générant un coût administratif considérable (70 Mds de plus en France qu'ailleurs en Europe) et considérant qu'il n'y aurait certainement pas 400 millions d'euros de fraudes si « cette organisation kafkaïenne » n'existait pas.

→ REGARDS CROISÉS : LE RÔLE DES TPE DANS LA STABILISATION SOCIALE DES TERRITOIRES

Un point de vue plus sociologique : celui de David Djaïz, enseignant à Sciences Po et essayiste.



David Djaïz a souligné le rôle essentiel des TPE dans la stabilisation sociale des territoires, illustrant son propos des travaux de David Goodhart, écrivain britannique, qui a analysé le fossé entre la City londonienne et les territoires ruraux du Nord de l'Angleterre qui se désindustrialisait, une rupture du contrat social entre les acteurs de la City et ceux qui sont enracinés dans leur village. Un ouvrage anticipateur du Brexit. Il a ensuite pris appui sur un autre ouvrage du

même auteur « La tête, la main et le cœur », qui a dénoncé les clivages entre les métiers intellectuels, manuels et relationnels. Selon lui, les artisans incarnent les trois dimensions : compétence technique, engagement humain et intelligence adaptative. « La grande différence entre la France et l'Angleterre est que là-bas, l'industrie s'est développée dans trois endroits alors qu'en France, l'industrie s'est développée partout. À partir des années 70, la désindustrialisation a frappé les territoires ruraux et les petites villes, là où maintenant les TPE jouent un rôle de stabilisation sociale essentielle » a-t-il fait observer. Les artisans du bâtiment, selon lui, jouent un rôle social et émotionnel fondamental, en intervenant au cœur même des foyers. Jean-Christophe Repon a, de ce point de vue, dénoncé la prolifération des dispositifs intermédiaires qui freinent cette interaction directe avec les particuliers. Il a insisté sur l'urgence de penser les politiques publiques au plus près des réalités locales, notamment face au vieillissement de la population. À ce sujet, David Djaïz a regretté que la France n'ait pas su anticiper l'adaptation des logements comme cela s'est fait à Bruxelles, avec des



parcours d'aménagements étalés sur 20 ans. Il a défendu une décentralisation radicale, jugeant absurde que tout soit pensé depuis Paris. Il a noté par ailleurs que de plus en plus de jeunes ont réinvesti les métiers artisanaux, en quête de sens et de confrontation avec le réel. L'artisanat est devenu pour eux un lieu d'équilibre entre tête, main et cœur. Tous deux ont plaidé pour que les lois passent par le filtre des TPE/PME, poumons économiques des territoires. Ils ont appelé à simplifier les normes et ont défendu le principe d'une autonomie renforcée des élus locaux.

ÉCONOMIE

→ REGARDS CROISÉS : LE POINT DE VUE DE XAVIER BERTRAND

Quelle est la conviction des responsables politiques ? Est-ce que le bâtiment compte à leurs yeux ? Est-ce que le modèle de la TPE compte ? Ou bien est-ce qu'il n'y a que les grands groupes ? C'est par ces mots que le Président de la Région Hauts-de-France a commencé son intervention, précisant que les relations de confiance et d'amitiés sont essentielles. « On ne peut pas mettre en place des politiques efficaces sans le faire avec les acteurs du terrain » a-t-il déclaré.



L'élu des Hauts-de-France a souligné que les services de la région, comme ceux de toutes les régions, préfèrent travailler avec des entreprises générales parce que c'est plus simple pour eux. Et pour faire en sorte que les artisans du bâtiment puissent participer à la commande publique, il faut imposer des allotissements. C'est, selon lui, le seul moyen de garantir aux artisans un accès direct aux marchés publics. « 85 % des marchés ont été attribués à des entreprises des Hauts-de-France, et parmi elles, les deux tiers ont bénéficié aux TPE, soit 30 millions d'euros en 5 ou 6 ans » a déclaré Xavier Bertrand, soulignant que ce choix délibéré n'a engendré aucun coût supplémentaire pour l'État. Il a fait observer également que, pendant le Covid, l'État a su s'affranchir des contraintes liées aux appels d'offres, et qu'il n'y a pas lieu d'attendre des crises pour recommencer. Le Président de la CAPEB a plaidé pour que les bonnes pratiques territoriales soient davantage partagées et pour que les lois soient élaborées à partir des réalités du terrain car,

lorsqu'elles reposent sur des considérations nationales, elles ne profitent qu'à quelques-uns. Un avis partagé par l'élu des Hauts-de-France qui a dénoncé l'hyper centralisation du pays. « Il n'y a pas une entreprise ou une association qui pourrait fonctionner comme ça. L'État doit s'occuper des grandes orientations et du régalien et doit laisser le reste aux territoires » a-t-il estimé, faisant référence à la législation sur les ZFE qui mériterait d'être adaptée. « Un peu de bon sens, ce n'est pas interdit » a-t-il déclaré. Il a rappelé également que lorsque l'État investit 100 € en incitation fiscale, il récupère 165 €. « ça se tente non ? » a-t-il estimé, rappelant que beaucoup de décisions peuvent être prises par

décret, sans qu'elles ne coutent un centime à l'État. Il a aussi indiqué qu'une région peut prendre sa part dans l'appui aux entreprises, quand bien même cela ne relève pas de son champ de compétences, signalant que les Hauts-de-France couvrent les entreprises qui n'ont pas l'appui de leur banque et apporte des garanties pour favoriser les transmissions d'entreprises.

Enfin, ces échanges se sont conclus par l'évocation du régime de la micro-entreprises, mis en place par le ministre Hervé Novelli. Ce qui a fait dire à Xavier Bertrand : « le vrai problème est pourquoi l'artisanat n'a pas bénéficié des mêmes simplifications ».



→ DISCOURS DE CLÔTURE : 500 000 ENTREPRISES ET LEURS REPRÉSENTANTS "MÉPRISÉS"



Dans un bref discours de clôture du congrès, le Président Jean-Christophe Repon a fustigé le Gouvernement qui n'a pas daigné envoyer un représentant devant les délégués de la CAPEB qui représentent 500 000 entreprises artisanales du bâtiment. Il a évoqué également le régime de la micro-entreprise qui reste un sujet mais qui continue à faire l'objet de fortes pressions pour que rien ne change. S'adressant au Réseau, il a redit toute la fierté qu'il éprouve devant l'ampleur du travail

réalisé et la volonté de la CAPEB nationale d'accompagner encore davantage les CAPEB départementales face aux évolutions et au contexte économique difficile. Il a réaffirmé que le modèle de la TPE est un modèle sociétal d'avenir qu'il faut protéger contre les multiples assauts dont il fait l'objet, rappelant à cet égard le dernier combat que la CAPEB a dû mener contre la grande distribution qui s'offusque de ne pas pouvoir « vendre du RGE ». Il a conclu son propos en annonçant « On trouvera les moyens de se faire entendre »

ajoutant que l'année sera difficile, y compris en ce qui concerne la représentativité des organisations patronales avec le risque qu'une seule organisation puisse s'exprimer pour tous, ce qui serait « inconcevable et inadmissible ». Enfin, avant de remercier les partenaires qui ont accompagné cette assemblée générale, il a donné rendez-vous à l'ensemble des participants aux Rencontres des Métiers du Bâtiment de Clermont Ferrand, puis l'an prochain, au 80^{ème} anniversaire de la CAPEB.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

PARITARISME

Le Président Jean-Christophe Repon a poursuivi cette semaine ses échanges avec les différentes organisations de salariés afin d'évoquer avec elles les enjeux de la négociation dans le bâtiment. Ce lundi, il échangeait avec FO dans ce cadre.

CESE

Le Groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales du CESE que présidait Jean-Christophe Repon lundi soir a examiné la

synthèse de l'Avis sur l'alimentation qui sera présenté à la séance plénière du 22 avril. Il a également examiné plusieurs autres documents qui étaient à l'ordre du jour du Bureau du CESE et notamment la note méthodologique du Rapport Annuel sur l'état de la France 2025 dont le fil rouge sera « l'égalité des chances : mythe ou réalité ? » et auquel les différentes commissions et délégations apporteront leur contribution comme chaque année. Le groupe a également examiné la proposition de la

Commission Environnement d'établir une résolution sur la nécessité d'accélérer la transition écologique au regard du dérèglement climatique.

IRIS-ST

Le Président Jean-Christophe Repon participait mardi au Conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'Iris-st au cours de laquelle était prévu l'arrêté des comptes 2024 et leur validation ainsi qu'un point sur le programme d'activité 2025.